

# Quelques lampes en terre cuite découvertes au cours des fouilles du temple des *Fabri Navales*, nouveaux témoins des relations entre Ostie et l'Afrique (pl. 134 à 135)

Laurent Wilmet

Dirigée par le professeur Claire De Ruyt, des Facultés universitaires de Namur, la Mission belge d'Ostie poursuit, depuis 1992, des recherches archéologiques sur le terrain du temple des *Fabri Navales*, situé en face de la *Schola del Traiano*, dans la région III II 1-2 de la ville portuaire romaine. Les fouilles, qui ont, par endroits, touché le sol vierge, ont permis de mettre au jour les vestiges de trois bâtiments qui, pendant cinq siècles environ, se sont succédés sur ce terrain<sup>1</sup>.

Le plus ancien édifice découvert n'a été que partiellement touché par quelques sondages profonds. Il s'agit probablement d'un édifice de type *domus*. Construit au 1<sup>er</sup> s. avant notre ère, il fut remanié à plusieurs reprises avant d'être détruit et remblayé vraisemblablement vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Rapidement réaménagé, le terrain allait alors accueillir un atelier de foulons ou *fullonica*. Cet édifice industriel, plusieurs fois agrandi, connaît son extension maximale à l'époque de Trajan. Des estampilles datant de l'époque d'Hadrien sur des bols de foulons témoignent cependant de réfections plus récentes.

Dans le courant de la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. de notre ère, la *fullonica* est abandonnée et le terrain est utilisé comme décharge pendant quelques décennies.

C'est sur cette décharge que l'on érigea, sous le règne de Commode (180-192) ou au début de celui de Septime Sévère (193-211), le temple des *Fabri Navales* dont le podium et une partie des aménagements de la cour (fontaine, mosaïques des portiques,...) sont encore visibles. Au 4<sup>e</sup> s. de notre ère, le temple est à son tour délaissé et en partie détruit.

Le terrain étant à nouveau libre, quarante-sept colonnes ainsi que des chapiteaux et des bases sont entreposés là sous les portiques du temple des *Fabri Navales*, peut-être en vue de la construction d'une grande maison tardive comme il en existe plusieurs dans le quartier.

Outre les vestiges architecturaux, les fouilles de la Mission belge d'Ostie ont livré une grande quantité de matériel archéologique. Plus de 17 000 objets et fragments de décors architectoniques ont en effet été exhumés. Parmi ceux-ci, on dénombre quelque mille lampes à huile en terre cuite, fragmentaires pour l'essentiel. Quelques-unes de ces lampes sont des témoins privilégiés des relations qu'entretenait la ville portuaire d'Ostie avec les provinces romaines d'Afrique du nord, relations qu'avaient déjà clairement mises en évidence les fouilles des *Terme del Nuotatore*<sup>2</sup> (Région V X 3) et que confirment également d'autres séries de matériel dans nos fouilles, en particulier les amphores, les casseroles et la sigillée dite claire ou africaine<sup>3</sup>.

Les lampes que nous allons présenter constituent un choix dans notre matériel, qui rassemble plus que certainement d'autres lampes d'origine africaine ou italique ayant des parallèles en Afrique. Ce choix fut dicté, d'une part, par le degré d'avancement de l'étude et, d'autre part, par l'intérêt des objets, de leur décor ou de leur marque dans le cadre qui nous occupe.

## 1. Lampes du type Loeschcke VIII (Bailey Q; Bussière D X)

Les lampes du type VIII de Loeschcke sont très largement majoritaires dans le matériel lychnologique de nos fouilles. Parmi les centaines d'exemplaires de ce type mis au jour, quatre retiendront notre attention, car ils n'ont de parallèles stricts qu'en Afrique du Nord. Toutefois, deux de ces lampes seulement sont, à notre sens, de fabrication africaine.

La première est une lampe presque entière d'origine tunisienne (inv. n° 93.FN.26-39), qui, du point de vue typologique, se rattache au type Q, groupe VIII de D. M.

1- De Ruyt 1996.

2- Meiggs 1973, 586-587.

3- Les catégories de céramiques évoquées ici étant en cours d'étude, nous ne pouvons livrer aucune précision à leur sujet.

Bailey et au type D X 4 b de J. Bussièrre (Fig. 1-2). Le bec, qui est manquant, devait être cordiforme. Le médaillon est orné d'un cerf aux abois attaqué par trois chiens. Le marli, qui est séparé du médaillon par une moulure encadrée par deux sillons, est décoré de feuilles de laurier liées par trois et disposées en couronne. Le fond est pourvu d'un anneau de base large et plat sur lequel se répartissent trois pieds à volutes. Une rosace, dont les pétales en forme de goutte s'organisent autour d'un petit cercle, s'inscrit à l'intérieur de l'anneau de base dont elle est séparée par un anneau hachuré et une fine moulure. La terre est beige et la couverte, orange.

Une lampe en tous points identique à la nôtre, mais complète, est conservée au British Museum. Elle fut publiée par D. M. Bailey sous le n° Q 1710<sup>4</sup>. L'auteur britannique la présente comme provenant de Tunisie et ne signale aucun parallèle. Le bec de la lampe du British Museum est orné d'une bande de petits rectangles irréguliers, de godrons et de motifs en "pointes de flèches" alternant avec de petits cercles.

Une autre lampe de nos fouilles (inv. n° 94.FN.25-129), dont seuls le médaillon et le marli sont partiellement conservés, semble également être une production d'Afrique du nord (Fig. 3). Elle appartient au type Q, groupe VIII de Bailey et au type D X 5 de Bussièrre. Le marli est orné d'une alternance de feuilles de vigne et de grappes de raisins, suivant le schéma "feuille-grappe-feuille-grappe" de la série 2 du type D X 5 de Bussièrre. Le médaillon montre une représentation du dieu Mercure debout entre un autel allumé et une colonne surmontée d'un coq. Le dieu porte pour seul vêtement une chlamyde, agrafée sur le haut de la poitrine et tombant jusqu'aux pieds. Il tient le caducée dans la main gauche et une grande bourse dans la main droite, qu'il avance au-dessus de l'autel. Le corps, joliment modelé, est musclé. La tête est manquante. Une fine moulure, encadrée par deux rainures, sépare le médaillon du marli. La terre est beige rosé. L'engobe a presque entièrement disparu; il ne subsiste qu'à l'état de trace à l'intérieur de la lampe et est de couleur brune.

La lampe n° 3522 du catalogue des lampes antiques d'Algérie de J. Bussièrre<sup>5</sup> semble appartenir à la même série que notre fragment. Le décor du médaillon, complet sur la lampe algérienne, est en effet semblable. Il en va de même pour la séquence de feuilles de vigne et de grappes de raisins qui orne le marli, ainsi que pour la couleur de la terre. Mise au jour dans la tombe A 28 de Sétif, cette lampe

porte la marque LASCIVI, qui est celle d'un atelier africain que J. Bussièrre qualifie de mineur<sup>6</sup>.

Le décor du médaillon d'une lampe du type Bussièrre D X 5 mise au jour à Volubilis, en Maurétanie tingitane, est également proche de celui de notre fragment<sup>7</sup>. Le coq de la représentation marocaine ne se tient toutefois pas sur une colonne, mais sur une simple base. Le fond de la lampe de Volubilis est signé MAV NAM.

J. Bussièrre signale qu'une lampe de son type D X 1, provenant du site algérien d'Alaoui, montre également la scène en question<sup>8</sup>. Faute d'avoir eu l'occasion de consulter le 1<sup>er</sup> supplément au catalogue du musée d'Alaoui, publié par L. Hauteceur en 1910, nous nous contentons de mentionner cette comparaison supplémentaire.

Deux fragments de lampes italiques fabriquées dans un même moule ou, du moins, dans des moules pris sur un même archétype (inv. n° 93.FN.28-62 et 93.FN.02-57) doivent également être évoqués dans le cadre des relations africaines de la ville portuaire d'Ostie. En effet, un de ces fragments (Fig. 4) permet de compléter et de réinterpréter le décor de la lampe n° 3435 du catalogue de J. Bussièrre<sup>9</sup>. Bien que provenant de Sétif, cette lampe porte l'estampille d'un atelier localisé en Italie centrale : LPASISI[D]<sup>10</sup>.

J. Bussièrre interprète la scène lacunaire de sa lampe n° 3435 comme un ensemble de fauves bondissants. Un de nos fragments montre que l'espace manquant sur le médaillon de la lampe découverte en Algérie est en réalité occupé par un bestiaire tenant un épieu sur lequel il se prépare à empaler la panthère située devant lui. Les protagonistes de cette lutte sont entourés par trois autres fauves, dont deux seulement sont conservés sur la lampe d'Ostie. A notre sens, la lampe de Sétif et les deux exemplaires d'Ostie appartiennent à une même série. La terre beige et la couverte brune communes aux trois lampes, ainsi que la présence sur le marli d'un décor de feuilles de laurier liées, tendent à confirmer cette hypothèse.

Il nous faut maintenant aborder la question de la chronologie que nous avons jusqu'à présent éludée. Si l'on excepte le fragment 93.FN.02-57 découvert en surface et, par conséquent, peu significatif d'un point de vue chronologique, les lampes du type VIII de Loeschcke que nous avons évoquées furent mises au jour dans le remblai de remplissage des grands bassins de la *fullonica*, qui, selon Cl. De Ruyt, s'est constitué pour l'essentiel sous Marc-Aurèle (161-180)<sup>11</sup>. Le contexte archéologique dont sont issues nos lampes nous autorise donc à les situer dans les

4- Bailey 1988, p. 189, pl. 14.

5- Bussièrre 2000, p. 361, pl. 97.

6- Bussièrre 2000, 145 et 223.

7- Ponsich 1961, p. 104, pl. XXIV.

8- Bussièrre 2000, p. 155.

9- Bussièrre 2000, p. 358, pl. 94.

10- Pour la localisation de cet atelier, voir Bailey 1980, p. 99 et Bussièrre 2000, p. 229.

11- De Ruyt 1996, p. 12.

premières années de la fourchette chronologique proposée par D. M. Bailey pour son type Q, groupe VIII, à savoir de la fin des Antonins au milieu du 3<sup>e</sup> s. de notre ère<sup>12</sup>.

Il nous semble toutefois important de signaler que le contexte qui nous occupe n'est pas clairement fermé et que, par conséquent, on ne peut exclure que le remblaiement de la *fullonica* ne se soit prolongé au-delà du règne de Marc-Aurèle dans la partie du terrain située derrière le podium du temple. Seuls les résultats de l'étude des différentes catégories de céramiques nous permettront de mieux comprendre la constitution du remblai et, le cas échéant, de revoir la datation proposée ici pour nos quatre Loeschcke VIII.

## 2. Bec d'une lampe du type Bussière C VII 1 c

Le remblai des grands bassins de la *fullonica* a livré un bec qui appartenait à une lampe du type Bussière C VII 1 c (inv. n° 94.FN.32-76) (Fig. 5). Relativement long, celui-ci présente une extrémité cordiforme délimitée par un bourrelet en relief et surmontée par un masque grimaçant. Le canal rappelle celui des lampes du type Loeschcke IX.

Ce bec offre découvert en Italie centrale un parallèle à quatre lampes complètes ou presque complètes provenant de tombes fouillées par Gaspary à Sétif (Algérie) et portant les n° 802 à 805 dans le catalogue de J. Bussière<sup>13</sup>. Ces lampes sont pourvues d'une anse perforée. Leur marli est décoré d'oves et de tenons. Leur bec est orné d'un masque qui, pour le seul exemplaire illustré par Bussière du moins, n'est pas tout à fait semblable au nôtre; des différences formelles peuvent être notées notamment au niveau de la chevelure, ainsi que dans les traits du visage. En outre, l'extrémité en forme de cœur du bec est plus aplatie sur notre exemplaire que sur la lampe Bussière n° 802.

Une autre différence entre notre exemplaire et les lampes de Sétif est la couleur de l'engobe : sur la lampe d'Ostie, celui-ci est de couleur rouge foncé, tandis que, sur les lampes algériennes, il varie du brun clair au brun foncé, tendant au noir. La pâte en revanche est beige tant à Ostie qu'en Algérie.

Dans son ouvrage, J. Bussière ne date pas clairement les quatre lampes de Sétif, qu'il considère comme "vraisemblablement de fabrication locale"<sup>14</sup>. Toutefois, la signature C MEV (= CMAREV), incisée sur la base de son exemplaire n° 802, appartient à un atelier africain actif entre 120 et 180 ap. J.-C. La découverte de notre bec dans le remblai des bas-

sins de la *fullonica* ne contredit en rien la fourchette chronologique suggérée pour cette marque et nous incite même à dater le type Bussière C VII 1 c entre 120 et 180 ap. J.-C. De nouvelles découvertes nous permettront peut-être de préciser davantage cette datation.

## 3. Lampe à semi-volutes

Une lampe à semi-volutes (inv. n° 96.FN.18-04) semble également s'intégrer aux productions des ateliers africains, et plus particulièrement tunisiens, du second siècle de notre ère (Fig. 6).

Cette lampe, dont seule la moitié avant est conservée, présente un bec ogival fragmentaire délimité par des volutes simples. Le médaillon, sans décor, est de dimension restreinte. Il est cerclé par deux moulures en relief, une plus étroite et une plus large. Le trou de remplissage occupe le centre du médaillon. Le marli est orné de globules rappelant le décor des *Warzenlampen* de la fin de la République. La base est plane, légèrement surélevée et délimitée par une simple rainure. Elle porte une marque en creux incomplète qui, à notre sens, doit être lue MNOVIVST.

MNOVIVST est une des estampilles attestées de l'atelier de M(arcus) NOV(ius) IVST(us)<sup>15</sup> que les chercheurs s'accordent à localiser en Tunisie centrale<sup>16</sup>. La période d'activité de cet atelier, dont la production se caractérise par une certaine diversité typologique, est située entre 120 et 180 par Bailey<sup>17</sup> et entre 150/160 et 180 par Pavolini<sup>18</sup>. Découverte dans le remblai de la *fullonica* qui s'est constitué globalement au cours du règne de Marc-Aurèle, notre lampe ne permet pas de trancher.

La marque africaine de l'officine de M(arcus) NOV(ius) IVST(us) est isolée dans notre matériel lychnologique. En effet, la majorité des signatures lisibles sont celles d'ateliers localisés en Italie, comme LFABRICMAS ou LCAESAE. En outre, nous ne connaissons aucune lampe semblable à la nôtre signée MNOVIVST.

## 4. Lampes de la forme Atlante VIII

Nous ne serions pas complet si nous n'évoquions ici les dix-sept lampes en sigillée dite claire ou africaine découvertes au cours de nos fouilles et qui toutes semblent être de la forme Atlante VIII (Hayes I).

Un seul fragment (inv. n° 92.FN.06-69) peut clairement être attribué au sous-type A de la forme Atlante VIII. Le

12- Bailey 1980, p. 364.

13- Bussière 2000, 278-279, pl. 49.

14- Bussière 2000, p. 85.

15- Plusieurs autres marques sont connues pour cet atelier (Voir par exemple Bailey 1988, p. 99 et Bussière 2000, p. 144).

16- voir par exemple Bailey 1988, p. 99 et Chrzanowski 1998-99, p. 48.

17- Bailey 1988, p. 99.

18- Pavolini 1976-77, tabl. II.

marli convexe est décoré d'incisions dessinant une feuille de palmier stylisée; il est souligné par une fine volute en creux (Fig. 7). Le médaillon présente un décor en relief, que nous n'avons pu identifier.

Deux exemplaires (inv. n° 92.FN.10-31 et 98.FN.09-34), dont le marli fortement convexe est décoré d'une succession de volutes, appartiennent au sous-type B de la forme VIII. Le médaillon de la lampe la plus complète (inv. n° 92.FN.10-31) montre l'arrière-train schématisé d'un cervidé, tandis que la base porte un petit cercle en creux, vestige d'une marque (Fig. 8).

La lampe 92.FN.10-30 est de forme VIII C (Fig. 9). Peut-être faut-il la rattacher à la variante 2 d de cette forme ? Le bec, dont le pourtour est creusé d'un sillon, est séparé du médaillon par deux fins bourrelets parallèles. Le médaillon est décoré d'un polygone aux côtés incurvés à l'intérieur duquel est inscrite une rangée de motifs rappelant des oves, déversés vers l'intérieur. Le marli porte un bandeau étroit rapidement hachuré.

Deux autres exemplaires (inv. n° 2002.FN.03-418 et 94.FN.16-268) appartiennent à la forme VIII C. Leur marli présente un décor en feuille de palmier stylisée assez grossièrement exécuté. Le médaillon de ces deux lampes était orné comme le prouve un départ de décor en relief non identifiable.

Deux lampes (inv. n° 92.FN.06-76 et 92.FN.06-71) peuvent être classées dans la forme Atlante VIII D. La première, dont ne subsistent qu'une partie du bec et une portion du médaillon, est décorée d'une rosace à pétales longs et courbes (Fig. 10). La seconde est aussi ornée d'un motif floral, mais à pétales semi-circulaires (Fig. 11). Ce motif est entouré de croissants abritant un petit triangle.

Six exemplaires (inv. n° 92.FN.02-79, 92.FN.03-24, 92.FN.06-72, 92.FN.10-33, 92.FN.12-93 et 92.FN.14-3), dont ne sont conservées que l'anse et une partie du marli, appartiennent soit à la forme VIII A, soit à la forme VIII C (Fig. 12). Le marli de ces lampes est orné de feuilles de palmier schématisées ou de hachures. Deux fragments mon-trent un départ de médaillon avec un décor en relief, non identifiable.

Enfin, trois fonds (inv. n° 92.FN.06-70, 92.FN.06-74 et 2002.FN.03-422) ne peuvent être rattachés précisément à aucun des sous-types d'Anselmino et Pavolini. Un de ces fonds porte une marque anépigraphie incisée : trois traits radiants sont surmontés, chacun, par deux points (Fig. 13). Nous ne connaissons aucune autre attestation de cette marque.

Seize des dix-sept fragments discutés furent mis au jour soit dans le niveau d'abandon et de destruction du temple, le plus souvent avec des lampes du type Bailey R, soit en surface. La destruction du temple des *Fabri Navales* survenant dans le courant du 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, nos lampes s'inscrivent donc dans les chronologies communément

admises aujourd'hui. Celles-ci font en effet débiter la production de la forme Atlante VIII au 4<sup>e</sup> siècle.

Un de nos exemplaires de forme VIII B (inv. n° 98.FN.09-34) fut découvert à l'intérieur du podium du temple, dans un contexte plus ancien que nous pouvons probablement mettre en relation avec le remblaiement de la *fullonica*. Les fragments de lampes provenant du même contexte sont, pour peu que l'on puisse le déterminer, des exemplaires du type VIII de Loeschcke qui peuvent être situés au 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le matériel vasculaire semble également suggérer une date dans le courant du 2<sup>e</sup> siècle. Le caractère intrusif de notre lampe de forme Atlante VIII B ne fait, selon nous, pas de doute. Peut-être faut-il considérer un sondage creusé à date ancienne dans le podium du temple en vue de repérer le tracé d'un égout comme la cause possible de la présence anachronique de ce tesson dans ce contexte précis ?

## BIBLIOGRAPHIE

Anselmino, Pavolini 1981 : L. Anselmino, C. Pavolini, *Terra sigillata : Lucerne*, dans Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale. Atlante delle forme ceramiche, I, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1981, 184-207

Bailey 1980 : D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum. 2. Roman Lamps Made in Italy*, London, The Trustees of the British Museum 1980

Bailey 1988 : D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum. III. Roman Provincial Lamps*, London, The Trustees of the British Museum 1988

Bussière 2000 : J. Bussière, *Lampes antiques d'Algérie*, éditions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum 16, Montagnac 2000

Chrzanovski 1998-99 : L. Chrzanovski, *Catalogue de la collection Dr A. Devant. Musée de Viuz-Faverges. Lampes et monnaies romaines de Carthage. Les lampes*, dans Bulletin d'histoire et d'archéologie des Amis de Viuz-Faverges n° 38-39 (1998-99), 5-59

De Ruyt 1996 : Cl. De Ruyt, *Un exemple de discontinuité des fonctions monumentales dans un quartier de la ville romaine d'Ostie (Reg. III, ins. II)*, dans Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art LXV (1996), 5-16

Meiggs 1973 : R. Meiggs, *Roman Ostia*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, Clarendon Press 1973

Pavolini 1976-77 : C. Pavolini, *Una produzione italica di lucerne : le Vogelkopflampen ad ansa trasversale*, dans *Bullettino della commissione archeologica di Roma* 85 (1976-77), 45-134

Ponsich 1961 : M. Ponsich, *Les lampes romaines en terre cuite de Maurétanie tingitane*, Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 15, Rabat 1961



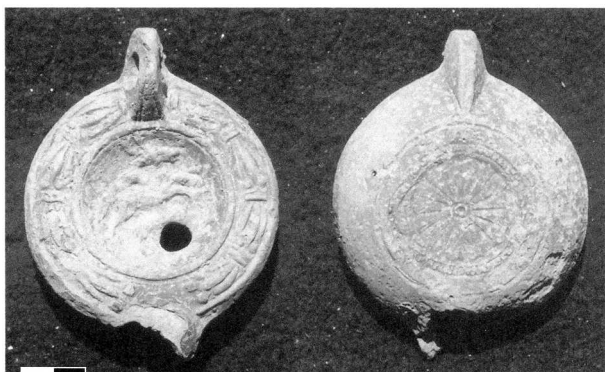


Fig. 1 – Lampe du type Loeschcke VIII (inv. n° 93.FN.26-39).



Fig. 2 – Lampe du type Loeschcke VIII (inv. n° 93.FN.26-39). Détail : décor du médaillon.

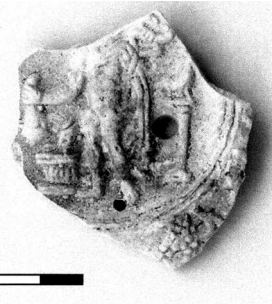


Fig. 3 – Fragment d'une lampe de type Loeschcke VIII (inv. n° 94.FN.25-129).



Fig. 4 – Fragment d'une lampe de type Loeschcke VIII (inv. n° 93.FN.28-62).



Fig. 5 – Bec d'une lampe du type Bussière C VII 1 c (inv. n° 94.FN.32-76).



Fig. 6 – Lampe à semi-volutes fragmentaire (inv. n° 96.FN.18-04).



Fig. 7 – Fragment d'une lampe de la forme Atlante VIII A (inv. n° 92.FN.06-69).

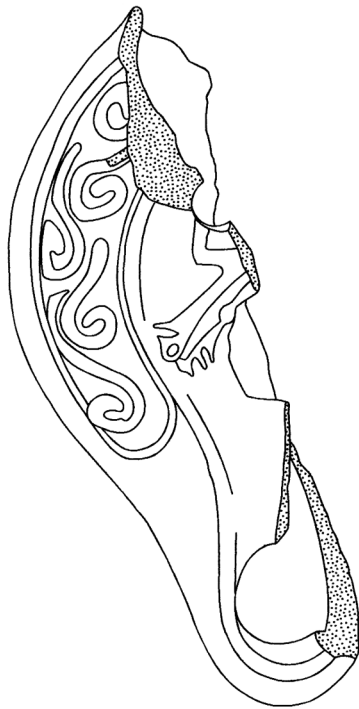


Fig. 8 – Lampe de la forme Atlante VIII B fragmentaire (inv. n° 92.FN.10-31).

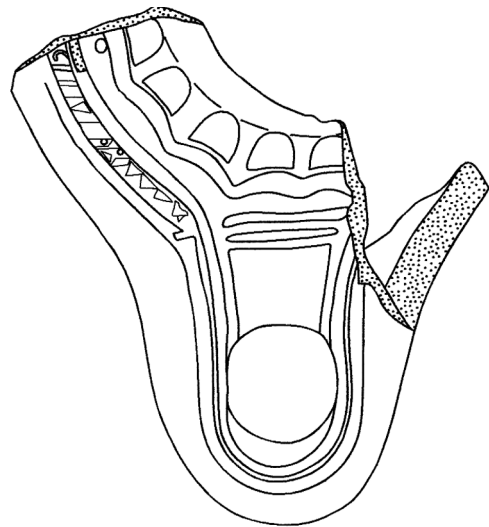


Fig. 9 – Lampe de la forme Atlante VIII C fragmentaire (inv. n° 92.FN.10-30).

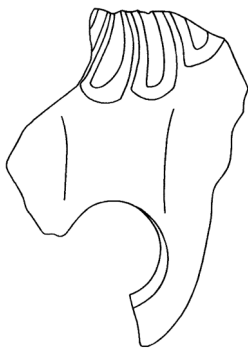


Fig. 10 – Fragment d'une lampe de la forme Atlante VIII D (inv. n° 92.FN.06-76).

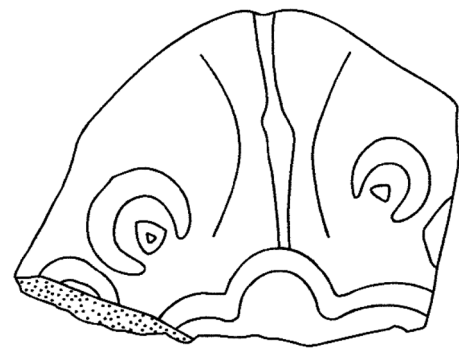


Fig. 11 – Fragment d'une lampe de la forme Atlante VIII D (inv. n° 92.FN.06-71).

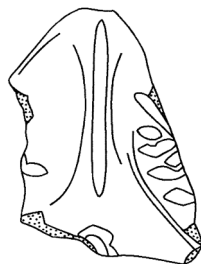


Fig. 12 – Fragment d'une lampe de la forme Atlante VIII (inv. n° 92.FN.06-72).

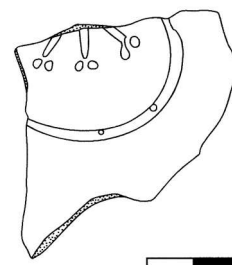


Fig. 13 – Fond d'une lampe du type Atlante VIII avec marque anépigraphie (inv. n° 2002.FN.03-422).